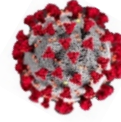
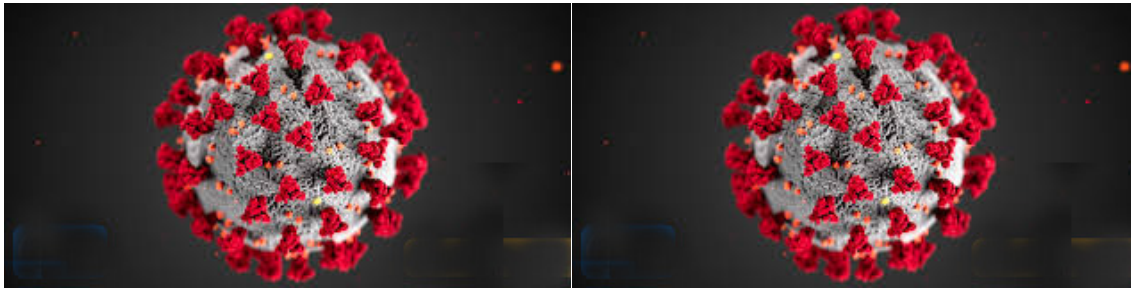


9^e INFOLETTRE



Nous avons reçu de nombreux témoignages concernant ce bulletin de liaison et nous sommes heureuses de constater que vous êtes plusieurs à en reconnaître la valeur. L'Infolettre d'avril a été conçue sur fond de pandémie. Nous profitons de l'occasion pour rappeler notre gratitude à tous ces « anges gardiens » qui œuvrent dans le milieu hospitalier par les temps qui courent, car si les anges ont un sexe, il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'une immense majorité de femmes.

Activités à venir



Conseil provincial

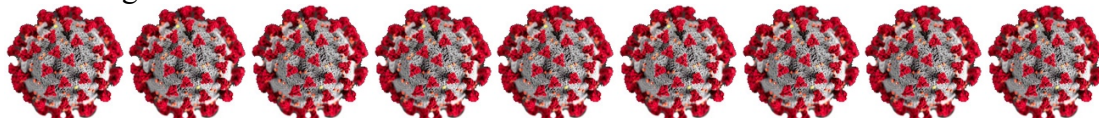
France Rémillard (FR)

À cause du contexte de pandémie qui prévaut, la rencontre printanière du Conseil provincial qui devait avoir lieu à Québec, se tiendra en virtuel. Elle aura lieu le dimanche matin le 26 avril. Nous travaillons à organiser cette réunion dans le mode sécuritaire de circonstance.

Assemblée générale spéciale

FR

Votre conseil d'administration est prêt à organiser cette rencontre concernant les modifications aux Statut et règlements de l'association, mais encore une fois la pandémie nous oblige à la remettre *sine die*.



Activités des membres

Contre les féminicides

FR

Nous avons promis de réagir et nous l'avons fait : le 23 février dernier, une lettre au nom de l'AFDU-Québec a été adressée à la ministre de la Justice, madame Sonia Label, et à celle responsable de la Condition féminine, Madame Isabelle Charest : pour [consulter le contenu](#). Chaque geste compte. En réaction à la pression sociale, vous avez pu voir les deux ministres exprimer leur volonté d'agir en interview au cours de l'émission spéciale *Ces femmes qu'on tue*. Vous en aurez constaté les effets lors de la présentation du dernier budget provincial : une enveloppe particulière est consacrée à soigner cette maladie de société enracinée.

Le 9 mars : Des femmes remarquables

FR

En compagnie de Madame Suzanne Lemire, co-présidente de la fondation, nous avons assisté à cet événement organisé conjointement par le Conseil du statut de la femme et l'université Laval. Sous le thème, *Éclairons toutes les voix — Pionnières de l'Université Laval*, un exposé bien documenté a mis en valeur dix personnalités féminines ayant tracé la voie d'accès aux études supérieures pour les femmes : [pour en savoir plus](#). Pour compléter l'activité, M^e Cordeau et la rectrice Sophie D'Amours ont interrogé trois femmes d'exception sur leur parcours de carrière, les embûches rencontrées et leur vision prospective.



M^e Louise Cordeau, présidente du CSF, Claire Deschênes, première enseignante à la faculté de génie, France Légaré, chercheuse la plus citée dans le monde, Louise Provencher, première chirurgienne à Québec et Sophie D'Amours, rectrices de l'université Laval rassemblées pour un panel tenu dans le cadre de cet événement. (photo : Marie José Des Rivières)

Le 12 mars : remise des bourses aux lauréates 2020

Michel Lessard, historien

NDR : Dernière soirée publique avant les confinements pour cause de pandémie nous avons exceptionnellement, cédé cet espace à un invité à cette cérémonie de sorte que nos lectrices puissent constater la perception de cet évènement d'un point de vue extérieur.



Cohorte 2020 des lauréates de l'AFDU-Québec en compagnie de quelques administratrices (photo : André Fortier)

Hier, le 12 mars 2020, très belle soirée, à l'université Laval pour la cérémonie de remise annuelle des bourses de l'Association des femmes diplômées des universités de Québec (AFDU-Québec). Coquetel d'entrée, places aux tables réservées pour les quelques 60 participantes et participants au banquet, discours de circonstance des leaders de l'association, en présence de la vice-rectrice aux communications à Laval, l'autochtone Michèle Audette. Puis présentation des lauréates en quatre étapes entre les mouvements du buffet, d'abord des étudiantes du CÉGEP, puis celles du baccalauréat, enfin, celles inscrites aux études supérieures du deuxième et du troisième cycle. Chacune des candidates sélectionnées passait sur la tribune ramasser sa bourse, se faisait photographier avec une représentante officielle de l'université ou de l'AFDU ou la généreuse donatrice ou le généreux donateur puis prenait le micro pour raconter son cheminement et son projet de carrière ou de recherche dans sa discipline. Plusieurs axes de l'académie étaient couverts. Moment fabuleux qui récompensait des premières de classe incluant de jeunes autochtones et des étudiantes étrangères venant d'Afrique francophone, plusieurs mariées avec parfois de nombreux enfants. Chacune faisait état de son parcours, pointait les défis rencontrés et manifestait de ses espoirs à changer le monde et améliorer notre société ou celle de leur appartenance identitaire. Certaines ont pleuré, touchant profondément l'auditoire par leur sincérité et leur détermination. Ce sont incontestablement les femmes qui sauveront notre avenir et nul doute que celles-ci seront du nombre.

La soirée était sous la présidence d'honneur de la docteure Chantale Vachon Marceau, gynécobstétricienne qui nous a raconté son parcours personnel, de championne de basketball à spécialiste en médecine fœtale. L'AFDU et sa fondation étaient représentées par la docteure Suzanne Lemire, 91 ans, première femme gynécologue de la capitale qui a mis au monde entre 6000 et 7000 bébés, une professionnelle toujours dynamique, la docteure Vivian Carter, chirurgienne dentiste qui a exercé dans le Nord du Québec et par France Rémillard, une passionnée de science et d'art, *chronothérapeute* au service de nos musées depuis les ateliers du Centre de conservation du Québec.

Aucun journaliste n'était présent à une rencontre émouvante pourtant bien annoncée avec invitations ciblées. Personne pour présenter ces modèles sociaux et les gestes altruistes pouvant servir la dynamique de notre société.

AFDU-Québec interpelle les instances gouvernementales

FR

Le 30 mars dernier, à l'instigation de la fédération canadienne, AFDU-Québec a intercédé auprès des autorités gouvernementales provinciale et fédérale en faveur des étudiantes et des étudiants dont la situation financière pourrait être fragilisée par l'actuel contexte de pandémie (voir les lettres : [lettre à Bill Morneau](#) et [lettre à Éric Girard](#)) aux ministres des Finances des deux paliers de gouvernement ainsi qu'au ministre de l'Éducation et aux député(e)s provinciaux et fédéraux de la circonscription concernée.

Dans l'actualité

Veille médiatique non exhaustive

FR

Comme notre retraite forcée nous libère de nouvelles plages pour la lecture, voici une suggestion qui vous intéressera peut-être. Le numéro de novembre du célèbre magazine *National Geographic* portait entièrement sur les femmes, soit plus de 120 pages de textes très diversifiés. Pour consulter les résumés de ces articles, cliquez [ici](#).

Douze mois de mots de femmes

Natalia Wysocka, *Le devoir*, 2 mars 2020

Ce défi, Daniel Grenier, écrivain et traducteur, l'a relevé à la demande expresse de l'éditrice de Marchand de feuilles, Mélanie Vincelette. Il a passé la dernière année à ne

lire que des autrices. De cette expérience sont ressortis outre une publication de 600 pages, des questions et des constats. Pourquoi ces autrices sont-elles si peu enseignées ? Les récits féminins sur fond de confession et d'autofiction font peur. *Les constellées*, produit de cette année sabbatique chez les Amazones veut « rendre hommage et rapetisser l'ego ». À lire, peut-être pour stimuler son goût des écrits de femmes.

Appel à des mesures d'aide pour les femmes vulnérables

Natalia Wysocka, *Le devoir*, 2 mars 2020

Pour faire face à la pénurie de logements sans précédent que connaît le Québec, les cinq regroupements de défense des droits des femmes demandent la création de 50 000 logements sociaux livrés sur 5 ans et un contrôle obligatoire et universel du prix des loyers. Même si la mesure limitant l'augmentation existe, plusieurs locataires ne s'en prévalent pas par ignorance ou inhabileté à réagir. Ce manque de logements abordables affecte durement les femmes, plus particulièrement celles monoparentales, celles racisées, celles ayant un faible revenu et celles en situation de handicap. Les maisons d'hébergement pour femmes violentées sont très inquiètes de cette situation : leurs installations fonctionnent déjà au maximum de leur capacité et de ce fait, certaines décideront peut-être de prolonger leur vie avec un conjoint menaçant plutôt que de se retrouver à la rue. À cela, la ministre concernée, Andrée Laforest, répond qu'elle s'engage à livrer les 15 000 logements promis par le précédent gouvernement : on peut comprendre que la pénurie se poursuivra. Il manquera donc 35 000 logements sociaux.

Martine Delvaux : agressions publiées

Sylvia Galipeau, *La presse*, 4 mars 2020



Il est ici question de *Je n'en ai parlé à personne*, une œuvre de Martine Delvaux, autrice et professeure de littérature à L'UQAM, publiée chez Hélio trope (2020, 126 pages). Ce recueil présente une centaine de témoignages d'agressions. L'autrice féministe et militante a voulu démontrer les multiples visages de ces attaques à la dignité pour que cela « fasse histoire » comme elle l'exprime dans cet article. Un document dur à lire et qui ne vivra pas sans provoquer un déferlement de messages haineux, déferlement auquel elle se dit habituée.

La guerre contre les femmes

Francine Pelletier, *Le devoir*, 7 et 8 mars 2020

Cette journaliste est depuis toujours très préoccupée par l'origine de la violence contre les femmes qui, bien qu'elles ne cessent de s'approcher de l'égalité des sexes, demeurent victimes de crimes et d'agressions à caractère sexuel. Elle propose comme interprétation que pour le sexe masculin, les femmes n'ont jamais cessé d'être considérées comme leur propriété privée, invoquant le vieux pacte d'une protection physique en échange de leur disponibilité émotive et sexuelle. De ce pacte, il découle que les hommes considèrent toujours que les femmes leur sont redevables. Ce serait sur ce fond émotif non intégré que se jouerait la bataille.

Le gouvernement a fait fausse route

Agathe Beaudoin, *Le Devoir*, 7 et 8 mars 2020

Pour ceux qui pensent que l'équité salariale est atteinte au Québec, détrompez-vous ! Ce ne sera pas le cas avant quarante ans, au train où vont les choses. L'écart moyen est maintenant de 10 %. De plus, dans quarante ans, les femmes ne pourront même pas profiter de la rétroactivité engendrée par cette injustice. En effet, une récente modification à la Loi sur l'équité salariale adoptée en avril 2019 abolit pour l'employeur l'obligation de rétroactivité. Autre faille importante, les entreprises de moins de 10 employés ne sont pas tenues de se conformer à cette loi : c'est donc 30 % des employeurs qui peuvent impunément sous-payer leurs employées.

Aider les femmes à obtenir justice

Martine Letarte, *Le Devoir*, 7 et 8 mars 2020



Soutenir les actions en justice pour crimes sexuels souvent transfrontaliers, commis en temps de guerre comme en temps de paix, c'est le travail auquel se consacre Avocats sans frontières Canada (ASFC). Ainsi, le Service de police de Montréal a reçu une formation pour mieux détecter et intercepter ici, les groupes criminels responsables de vente de

services sexuels de femmes étrangères piégées dans leur arnaque. L'organisme aide également les Haïtiennes à aller devant les tribunaux : le système de justice dans ce coin du monde figurant parmi les plus fragiles de la terre. Éducation citoyenne, offre de stages, de mentors et de support juridique pour les partenaires sur place comptent parmi les aides fournies. On travaille actuellement sur certains dossiers phares en violence sexuelle commis notamment par des personnalités publiques qui se croient à l'abri.

Non, les garçons ne sont pas meilleurs en maths que les filles

Catherine Martellini, *Le devoir* 7 et 8 mars 2020

Combien de temps encore faudra-t-il marteler cette affirmation pour venir à bout d'un stéréotype qui a la vie dure ? Il influe sur la perception des filles et son effet s'affiche dès le postsecondaire. Selon une étude menée par le Fonds de recherche du Québec, pas plus tard qu'en 2018, avant ce stade, soit durant le primaire et le secondaire, les filles sont aussi performantes et tout autant intéressées que les garçons par les maths et les sciences en général. Afin de briser ce préjugé persistant, plusieurs avenues ont été suggérées. Un autre constat porte sur la situation en carrière. Il faut encore contrer la discrimination lors du recrutement et de l'accès aux postes, et travailler sur la rétention des femmes dans ces milieux professionnels. La sensibilisation des évaluateurs reste à faire. Ceux-là qui inconsciemment jugent les unes en disant qu'elles travaillent fort alors que les autres, de sexe masculin, sont brillants, ceux-là mêmes qui font état de la progéniture des candidates alors qu'ils ne le font pas pour les candidats. Il faut aussi lever les limites de temps pour postuler pour une bourse post doctorale puisque les candidates à ce stade de leur vie atteignent l'âge limite de fertilité. Il faut quand même reconnaître qu'il existe des initiatives encourageantes : celle du 30 en 30 en est une. Elle vise à mettre les bouchées doubles d'ici 2030 pour augmenter à 30 % le nombre de femmes ingénieures, ce seuil étant le pourcentage minimum requis pour qu'un groupe donné acquière un pouvoir d'influence.

L'UQAM, pionnière dans la francophonie

Leïla Jolin-Dahel, *Le devoir* 7 et 8 mars 2020

Voici un autre texte intéressant qui parle celui-là de la difficulté de faire reconnaître le caractère scientifique des études féministes. Il existe en effet des gens qui discréditent toute recherche menée par des féministes alléguant que le point de vue non objectif du chercheur, ou plus souvent de la chercheuse, teintera forcément le résultat, et ce, en dépit de la rigueur des méthodes utilisées.

Hommages à des pionnières

Karine Gagnon, *Journal de Québec*, 7 mars 2020

Cet article annonçait le projet de Sophie D'Amours, rectrice de l'université Laval et de Louise Cordeau, présidente du Conseil du statut de la femme, pour rendre hommage à celles qui ont ouvert la voie des études supérieures en forçant les portes d'entrée de la grande institution d'enseignement de Québec (voir *Le 9 mars : des femmes remarquables*, dans ce bulletin). Ces pionnières ont pour nom, Jeanne Lapointe, Yvette Brissette, Louise Dumais, Ida Rowland, Claire L'Heureux-Dubé, Hélène Alarie, Estelle Lacoursière, Christine Vallée, Pauline Marois, et Laurie Rousseau-Nepton. L'évènement s'est tenu le 9 mars dans le cadre d'une matinée-conférence qui visait à faire connaître leur histoire.

Une journée sans femmes

Natalia Cano, *Le devoir*, 10 mars 2020

Une grève des femmes a touché le Mexique et principalement Mexico, le 9 mars dernier. Il faut savoir qu'en 2019, ce pays a enregistré 1006 féminicides déclarés. En réaction, les femmes se sont déclarées en grève : le pays fut privé de leurs prestations dans le métro, les commerces, les cafés, les kiosques de rue, les restaurants, les banques et les écoles. Celles affectées aux services essentiels s'affichaient en violet, couleur retenue pour symboliser la démarche. Pour sa part, le président Andrés Manuel López Obrador, a refusé de reconnaître la revendication préférant accuser ses opposants politiques d'avoir soulevé cette mobilisation, et de ce fait, n'a nullement adhéré à la démarche.

Mary Two-Axe Earley: celle qui voit loin

Isabelle Picard, *Gazette des femmes*, 16 mars 2020

Qui est-elle? Nos lectrices seront intéressées d'apprendre qu'il s'agit d'une autochtone originaire de Kahnawake qui a entrepris de restaurer l'égalité atavique hommes-femmes des Premières Nations, égalité anéantie par le colonialisme blanc. Quand elle épouse un ingénieur irlandais du nom de Early, elle perd son statut d'autochtone de même que ses droits de propriété dans sa communauté et cette perte vaut également pour sa progéniture. En 1967, devant la commission royale d'enquête sur le statut de la femme au Canada, elle témoigne de cette inégalité. Son témoignage donne lieu à une recommandation de

modification de la Loi sur les Indiens. Mais rien n'est fait! Cet immobilisme engendre une autre lutte : celle contre son propre conseil de bande. Huit ans plus tard,



Mary Two-Axe Early,
(source :
www.elections.ca)

alors qu'elle participe avec 60 femmes de Kahnawake à la conférence de l'Année internationale des femmes à Mexico, elle reçoit un avis d'expulsion de sa réserve s'appliquant à ses 60 accompagnatrices. Elle renverse la situation en révélant au monde entier cette injustice. Et, 10 ans plus tard, elle obtient gain de cause dans sa bataille permettant ainsi à 16 000 femmes d'alors et à leurs descendants de conserver leur statut de même que leurs droits lorsqu'elles marient un allochtone.

Une occasion de se réinventer

Godelieve De Koninck, *Le soleil*, 24 mars 2020

Voici l'opinion d'une de nos membres qui prend avec philosophie ce confinement imposé par le virus. S'il nous oblige toutes et tous à revoir notre emploi du temps, il est bon d'y voir une manne inespérée de moments pour lire, pour écouter de la musique, pour courrieller à des ami(e)s, pour partager un repas entre colocataires confinés, etc. Autant de façons de prendre notre mal en patience. N'a-t-on pas coutume de dire qu'*à toute bonne chose, malheur est bon*.

Le poids du huis clos sur les femmes

Magdaline Boutros, *Le devoir*, 28 et 29 mars 2020

Dans les contextes de crises sociales, ce sont encore et toujours les femmes qui en paient le prix fort. Alors que depuis quelques jours, la famille est confinée et que les travailleuses et travailleurs sont en télétravail, on imagine que la charge mentale des cheffes de cellules s'accroît. La charge mentale c'est la planification d'ensemble qu'exige au quotidien la gestion familiale : elle s'ajoute à l'exécution des tâches planifiées qui elle, semble plus partagée. Plus de garderie, plus d'école, plus de chambre à soi et les journées laborieuses s'allongent. Alors, l'arrière-plan inégalitaire de nos sociétés s'accroît en même temps que les tensions qui s'accumulent pour cause d'incertitude, de promiscuité, de manque d'intimité et souvent de manque de revenu. Celle-ci, à bout de souffle, acceptera une mise à pied au profit du conjoint dont le salaire est plus important. Tout ceci sans compter que ce huis clos exacerbe les risques en contexte de violence conjugale puisque les intérieurs domestiques sont souvent le théâtre des agressions.

